



**COLLECTIF EST VAR POUR LES TRANSPORTS
RÉGIONAUX DE PROXIMITÉ** et opposé à tout projet d'infrastructure
destructrice, ruineuse et inutile
adresse courrier : c/o Mme Meillaud-Boffard 331 route de Fréjus 83490 Le Muy

Le 11 juillet 2017

Monsieur J. M. ILLES
Chef de mission LN PCA
SNCF Réseau
Les Docks – Atrium 10.5
10 place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille cedex02

Monsieur le Chef de mission,

Les propositions que vous avez faites lors du COLAC nécessitent, à nos yeux, des commentaires et des modifications.

Des aménagements nous semblent indispensables, compte tenu des thèmes abordés mais aussi de la disponibilité et des compétences des acteurs qui appartiennent, eux, à la société civile et n'ont pas les mêmes facilités et moyens financiers mis à leur disposition que les représentants du Maître d'Ouvrage.

Quelques réflexions, tout d'abord :

En premier lieu, les « acteurs » participant à **l'atelier sur le financement** ne seront que les dépositaires des informations communiquées. Ces "acteurs" seront réduits au rôle de simple informateur de la population.

Cette dernière découvrira alors le montant des dépenses à sa charge de la bouche même de ceux qui, à aucun moment, n'auront eu prise sur votre projet.

Cela va sans dire, mais c'est encore mieux en le disant.

En ce qui concerne la proposition **d'expertise indépendante** sur une solution alternative, il est évident que les solutions alternatives ne se limitent pas à la seule alternative ferroviaire,

laquelle devra cependant être parfaitement approfondie et non se baser sur quelques vagues généralités comme le « scénario 0 » l'a fait.

Depuis dix ans nous n'avons cessé de réclamer cette expertise comme vous l'ont rappelé plusieurs des participants à la réunion. Prétendre maintenant que ces refus sont « le fait de délais à tenir » relève d'une certaine désinvolture voire d'une désinvolture certaine et seules vos obligations légales vous empêchent en réalité d'y échapper.

Nous souhaiterions par ailleurs avoir rapidement communication du contenu, même provisoire, de l'appel d'offre et du cahier des charges concernant cette expertise indépendante.

Concernant la composition des ateliers :

Il est tout à fait évident que pour les raisons de compétence et de disponibilité des participants issus de la société civile déjà évoquées, le nombre de 5 ou 6 participants à l'ensemble de ces ateliers ne correspond nullement à cet effort de la démocratie participative qu'évoquait encore il y a quelques jours le nouveau ministre de l'environnement.

Nous souhaitons quant à nous, quatorze titulaires et quatorze suppléants qui pourraient se répartir ainsi :

4 T (+ 4S) pour le nœud marseillais,

4T (+ 4S) pour le nœud niçois

2T (+ 2S) pour l'Ouest-Var

2T (+ 2S) pour l'Est-Var

2T (+2S) pour le Centre-Var

étant bien évident que ces personnes ne seront pas forcément les mêmes pour chacun des ateliers, compétence et disponibilité obligent.

La liste des participants de l'Est-Var vous sera communiquée d'ici la fin du mois de juillet, la date limite du 13 juillet se révélant trop juste compte tenu des vacances d'été et des obligations de chacun. Se pose aussi le problème de l'horaire de ces ateliers.

Enfin, **nous souhaiterions avoir communication** dans les meilleurs délais, **du verbatim et de la présentation du COLAC du 27 juin dernier.**

Nous désirons également :

que les documents et informations relatifs aux ateliers soient adressés aux participants suffisamment en amont pour qu'ils puissent les étudier sereinement contrairement à ce qui a été imposé lors des ateliers de 2016.,

que soit réduite également la perte de temps de la présentation qui ampute gravement le temps de discussion.

que **tous** les documents soient envoyés **préalablement** à la réunion, et non a posteriori comme cela a eu lieu à plusieurs reprises lors des précédents ateliers, rendant ainsi plus ardue la tâche des participants.

Croyez, Monsieur le Chef de mission, en l'assurance de notre sincère considération.

Pour les associations ABI, ALMC La Crau, APPEL Le Muy

Marie-Laure Meillaud-Boffard
Co-coordinatrice du Collectif Est-Var

Copie pour information à MM. Leyrit, président de la CNDP et Quévremont, Garant de la concertation.